

Dans la première quinzaine de Mars 1979 et jusqu'au 20 dernier délai, tous les adhérents de la Mutuelle des P.T.T. (actifs et retraités) vont être invités à participer à l'élection pour le 1/3 du Comité de section des Bouches du Rhône.

Il y a 9 sièges à pourvoir, parmi lesquels, notre camarade Guy FESQUET AEX-DA à Septèmes, est sortant.

Un siège est laissé vacant par le décès de notre camarade CABANNES INC au CRIT.

Les 7 autres membres du Comité sortant sont membres ou sympathisants F.O., comme d'ailleurs la majorité du Comité en place.

Il nous semble que cette situation n'est pas normale et que nous avons ensemble les moyens de la modifier.

Notre objectif n'est pas la "conquête" de la Mutuelle, nous sommes pour une gestion pluraliste de toutes les Associations Sociales. **et nous en voulons pour exemple les cantines où quoi que majoritaire, nous travaillons avec les autres élus.**

Nous n'entendons rejeter personne, mais nous ne voulons pas être rejetés des responsabilités comme c'est le cas actuellement.

Cela, alors que la C.G.T. est parmi les 25 organisations signataires de la plateforme de défense de la Sécurité Sociale (F.O. ne l'a même pas signée) l'organisation syndicale qui remplit le mieux son mandat.

Cette élection doit donc permettre au personnel des P.T.T. de conforter la C.G.T. dans la justesse de son activité dans ce domaine.

- La défense et l'amélioration de la Sécurité Sociale,
- La santé du personnel actif et retraité des PTT,
- Une action prestataire et une action sociale à la hauteur des besoins,
- Une gestion pluraliste et démocratique au service de tous.

POUR

VOTEZ et FAITES VOTER

pour les candidats soutenus par la CGT

FESQUET Guy	AEXDA	SEPTEMES	Dans le 1er groupe
SABATINO André	CION	MarseilleRP	Dans le 3ème groupe
COROMINES René	AAP-DA	MarseilleRP	Dans le 4ème groupe
DEVRIESE Armand	Chef.Dessinateur	D.R.T	"
FABRE Lucien	CION	MarseilleChèques	"
LAZES Paul	AAP	Marseille gare	"
MEISSEL Paul	Retraité		"
POULANGE Georgette	CT	MarseilleChèques	"
REVEST Robert	IN	DivisionInformatique	"

ATTENTION- Les bulletins de vote comportent la liste de tous les candidats. Sont déclarés nuls les bulletins laissant apparaître plus de 9 noms. Veuillez donc ne laisser que les noms des 9 camarades que nous présentons. **BARRER TOUS LES AUTRES.**